## Une 3e heure de sport sera instaurée au Cycle

A la rentrée, 1300 élèves de 9e année auront davantage de gym. Et une heure de plus dans leur horaire

Depuis quarante ans, le droit fédéral impose aux cantons au moins trois heures hebdomadaires de sport à l'école obligatoire. A Genève, la loi est respectée au primaire. Au Cycle d'orientation en revanche, les élèves n'ont que deux périodes de gym. Pour faire respecter cette exigence fédérale, l'Association des maîtres d'éducation physique (Agmep) ainsi que des parents d'élèves ont saisi la justice en 2015. Ils viennent de remporter une victoire: lundi, la conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, a annoncé l'introduction d'une 3e heure de sport à la rentrée, a rapporté Léman Bleu.

Cette heure hebdomadaire ne bénéficiera toutefois qu'à une partie des élèves de 9e année: soit aux 1300 jeunes des regroupements R1 et R2, mais pas aux R3 ces regroupements intègrent les élèves en fonction de leurs résultats à la fin de la primaire, R3 étant le niveau le plus élevé. La 3e heure est une période supplémentaire, son introduction ne se fait donc pas au détriment d'autres matières. Les R1 et R2 auront désormais 33 périodes de cours.

Pourquoi les R3 ne sont-ils pas concernés? «Parce que l'introduction est progressive», répond Pierre-Antoine Preti, porte-parole du DIP. L'élargissement aux R3 ira de pair avec la nouvelle grille horaire du Cycle prévue pour 2018 ou

2019. On relèvera aussi que les R3 ont déjà 33 périodes au deuxième et au troisième trimestre car ils ont davantage de «Langue et culture latines» que leurs camarades. Cinq postes de maîtres supplémentaires sont prévus, fruit de réallocations internes au DIP, indique encore le porte-parole. Et de conclure: «Cette introduction signe la fin d'une saga. Pour mémoire, cette disposition est un engagement de la conseillère d'Etat qui date de la campagne de 2013.»

L'avocat de l'Agmep, Me Romain Jordan, se dit «évidemment satisfait» par cette décision «rendue possible grâce à l'investissement bénévole des membres de l'association». Mais il précise demeurer très attentif à sa mise en œuvre. «L'Agmep va maintenir la pression. Car il y a encore du chemin à faire: certains apprentis n'ont même pas une heure de sport au début de leur formation!»

Pour le syndicat des maîtres du Cycle, c'est un moindre mal. «Nous craignions que cette 3e période soit introduite au détriment d'une autre discipline, entraînant des ajustements à la va-vite. Ce n'est heureusement pas le cas», indique Julien Nicolet, coprésident. Il ajoute: «Une période supplémentaire, ce n'est pas forcément heureux pour le rythme des élèves. Mais cet enseignement n'est pas censé les fatiguer sur le plan intellectuel; c'est a priori plutôt un temps de défoulement.» Il reste toutefois attentif aux modalités d'application - «car en 9e R3, en 10e et en 11e selon les sections, les élèves ont déjà 33 périodes!» ainsi qu'au projet de refonte de la grille horaire du Cycle. **A.T.**